

# LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière  
6 rue de la Gare  
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE  
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 avril 2026**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 mars 2026.

### Étaient présents :

BEASSE-EGU Aristide  
BIDEAU Daniel  
BOGAT Arnold  
BREBION Daniel  
BROUARD Sophie  
CHOIMET Patrice  
DEBORDE Aurélie  
DUFFY Jessica  
DURAND-GUILLOIS Magalie  
FAVREAU Christophe  
FRAUD François  
GENDRON Laurent  
GIRAUD Françoise  
GUILLON Jean-François  
HÉREL Régis  
KUTER Séverine  
LE CLÉACH Raphaëlle  
LETOURNEUX Cécilia  
MAGRÉ Vincent  
MONÉDIÈRE Claire  
NOBLET Pierre-Yves  
PARRÉ Patrick  
ROCHEDEREUX Marc  
ROY Valérie  
TESSIER Christine

### Étaient excusés et représentés :

LEBRETON Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Patrice PARRÉ  
VIDAL-BLANCHARD Audrey ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET

**Secrétaire de séance :** Séverine KUTER

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 AVRIL 2026**

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**Désignation des membres du comité de jumelage**

Vincent MAGRÉ expose :

La commune de La Haye-Fouassière est jumelée, depuis 1996, avec la ville espagnole de Los Corrales de Buelna.

Le comité de jumelage stipule dans ses statuts que « la commune étant seule habilitée à décider d'un ou de plusieurs jumelage, l'association se compose de membres de droit, à savoir le maire et deux représentants du Conseil municipal élus par ce dernier de manière à assurer si possible une représentation de tous les groupes. »

Il est proposé au Conseil municipal de désigner les deux élus suivants, en plus du maire, pour siéger aux instances du comité de jumelage :

- Valérie ROY
- Françoise GIRAUD

***Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :***

**APPROUVE** la désignation de Valérie ROY et Françoise GIRAUD, en plus du maire, pour siéger aux instances du comité de jumelage.

**Vote :**

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 02/04/2026

Le Maire  
Vincent MAGRÉ



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'MAIRIE DE LA HAYE-FOUASSIÈRE' at the top and '44 - LOIRE-ATLANTIQUE' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a shield with a gear and a star, topped with a crown.

Le secrétaire de séance  
Séverine KUTER



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kuter'.